

Jacques LEMOINE

Par : Fabrice Bourrée



ONaCVG

- Informations
 - Nom : LEMOINE
 - Prénom(s) : Jacques
- Etat civil
 - Date de naissance : 26/01/1923
 - Ville de naissance : Genêts
 - Département de naissance : Manche
 - Pays de naissance : France
 - Profession avant guerre :
 - aide comptable
 - Date de décès : 13/10/2000
 - Lieu de décès : Caen (Calvados)
- Arrestation et condamnation
 - Date d'arrestation : 16/10/1943
 - Lieu d'arrestation : Pont-de-Poitte
 - Département d'arrestation : Jura
 - Parcours carcéral :
 - Lyon (Saint-Paul)
 - Eysses
 - Compiègne
- Eysses
 - Numéro d'écrou à Eysses : 2964
 - Motif de la levée d'écrou : Remis aux autorités allemandes

- Date de la levée d'écrou : 30/05/1944
- Déportation
 - Déporté
 - Lieu de départ : Compiègne
 - Date de départ : 18/06/1944
 - Parcours concentrationnaire :
 - Dachau
 - Allach (Kdo Dachau)
 - Matricule : 73661
 - Situation en 1945 : Libéré
 - Date : 30/04/1945
 - Lieu : Allach

Biographie

Jacques Lemoine naît le 26 janvier 1923 à Genêts (Manche). Il exerce la profession d'aide-comptable.

Engagé volontaire le 4 juin 1941 pour quatre ans et affecté à la compagnie de guet 22-72 à Issoire (Puy-de-Dôme), Jacques Lemoine déserte avec l'objectif de rejoindre le maquis. En août 1943, il rejoint le service Péricle's (service national maquis) à Prémanon (Jura) et intègre l'équipe chargée des coups de main sous le pseudonyme de Voisin. C'est à ce titre qu'il est désigné pour prendre part à l'attaque des magasins des chantiers de jeunesse de Crotenay (Jura) le 16 octobre 1943. Selon le lieutenant-colonel Lagarde, chef du service des maquis-écoles depuis 1943, ce « prélèvement » sur les stocks des Chantiers de jeunesse — du matériel, du ravitaillement et des équipements — était indispensable à la vie du maquis-école qu'il dirigeait dans le Jura. Chauffeur d'un des camions pris aux chantiers, il tombe sur un barrage mis en place par la gendarmerie. Face aux tirs des mousquetons des gendarmes, le camion est immobilisé sur le pont de Pont-de-Poitte, commune de Clairveaux. Jacques Lemoine et ses deux camarades, Charles Brun et Michel Cellard du Sordet, sont immédiatement arrêtés.

Dirigé vers la prison de Lons-le-Saunier puis vers la prison Saint-Paul de Lyon, Jacques Lemoine est condamné à un an de prison le 24 janvier 1944 par la section spéciale de Lyon pour « vol la nuit en réunion avec arme dans une maison habitée dans un but de subversion sociale et de terrorisme ». Le 28 janvier 1944, il est transféré à la maison centrale d'Eysses et écroué sous le matricule 2964.

Le 30 mai, près de 1 200 résistants détenus à Eysses sont livrés à la division SS Das Reich puis dirigés de la gare de Penne-d'Agenais au camp de Royallieu à Compiègne (mle 39 473). Jacques Lemoine est déporté le 18 juin à destination de Dachau où il arrive

deux jours plus tard (mle 73 661). Affecté au Kommando d'Allach situé à quelques kilomètres du camp central, c'est là qu'il est libéré le 30 avril 1945 par l'armée américaine.

Jacques Lemoine est décédé le 13 octobre 2000 à Caen (Calvados).